

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 septembre 2019

BIOÉTHIQUE - (N° 2187)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2179

présenté par
M. Berta, rapporteur

ARTICLE 14

À l'alinéa 23, substituer aux mots :

« prévus par »

les mots :

« énoncés aux ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.